



## Droits d'usage, transport de marchandises République tchèque

### **Droits d'usage - autoroutes et routes assimilées**

En République tchèque l'utilisation des routes internationales et des autoroutes par les véhicules ayant au moins quatre roues ou les véhicules avec remorque est soumise à des droits d'usage.

### **Systeme de péage électronique - véhicules de plus de 3,5 t**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, le système de péage électronique a été élargi à tous les véhicules de plus de 3,5 t circulant sur les autoroutes, les routes assimilées et les routes de première catégorie. Le péage est calculé en fonction de la catégorie d'émission Euro et du nombre d'essieux. La tranche horaire et le jour de la semaine sont également pris en compte.

Avant d'emprunter un tronçon à péage, les véhicules doivent être enregistrés pour le système de péage électronique, une caution doit être payée et le dispositif « premid » doit être installé correctement à bord du véhicule. L'enregistrement de ce dispositif « premid » dépend du mode de paiement choisi. Un formulaire d'enregistrement, disponible dans tous les centres de distribution et de contact « premid », doit être rempli. Il est également téléchargeable sur le site internet suivant : [www.premid.cz](http://www.premid.cz)

*Important* : si aucune transaction n'a été enregistrée au cours des 12 derniers mois, l'unité embarquée devra être rendue. En effet, après ce laps de temps, l'appareil sera automatiquement éteint. Pour plus d'informations, cliquer [ici](#).

### **Droits d'usage - autoroutes et routes assimilées**

Le Gouvernement de la République tchèque a décidé d'augmenter les tarifs des péages et d'instaurer une nouvelle catégorie tarifaire « Euro 6 » applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Les tarifs Euro 6 sont destinés aux véhicules de la classe d'émission EURO VI ou EEV et sont les plus avantageux.

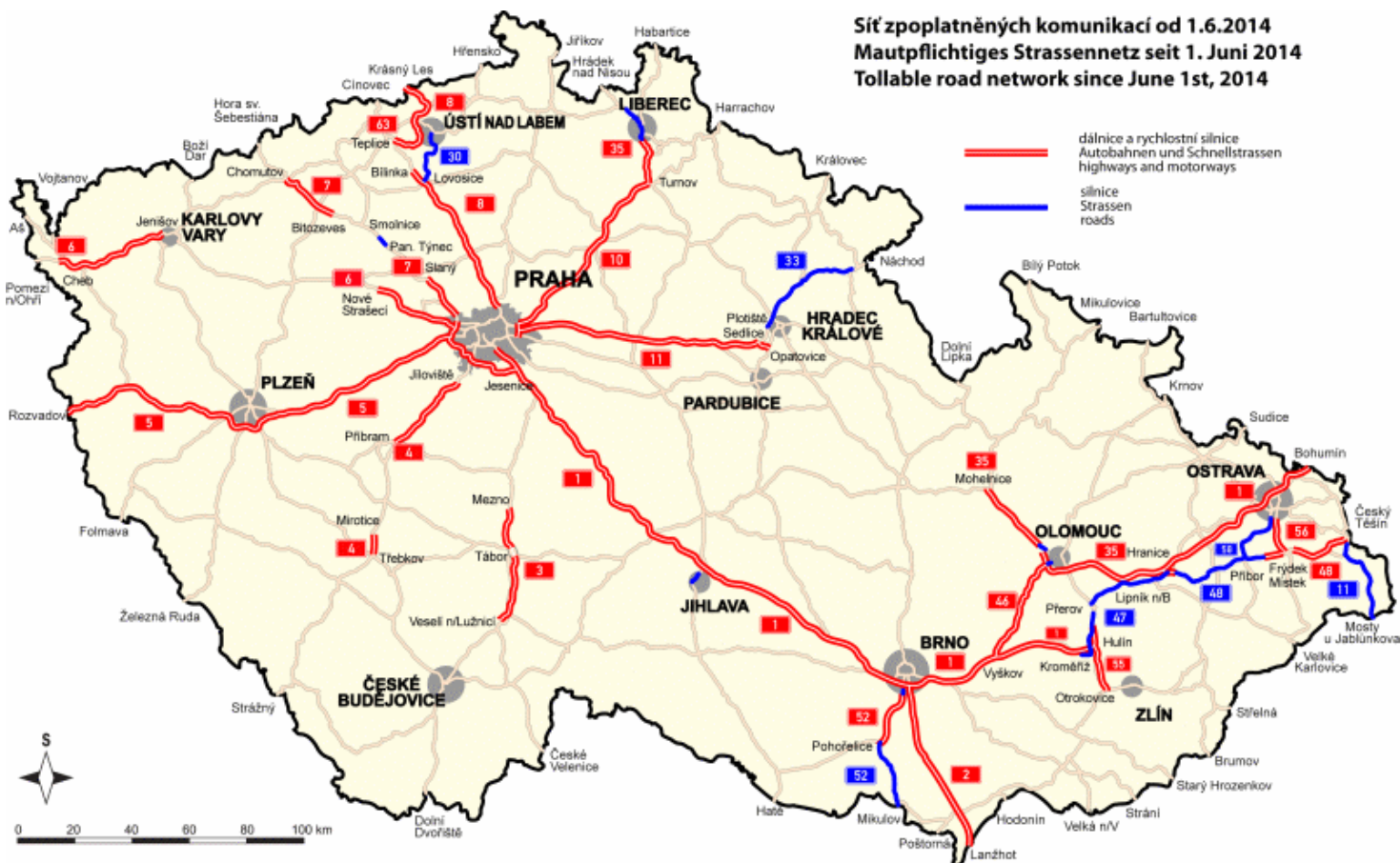
### **Depuis le 01.01.2015 ; tarifs en CZK/km**

Classe d'émission	EURO 0–II			EURO III–IV			EURO V			Tarif Euro 6 EURO VI, EEV		
	2	3	4+	2	3	4+	2	3	4+	2	3	4+
Autoroutes et routes assimilées	3,34	5,70	8,24	2,82	4,81	6,97	1,83	3,13	4,52	1,67	2,85	4,12
-- Vendredi 15-20 h	4,24	8,10	11,76	3,58	6,87	9,94	2,33	4,46	6,46	2,12	4,05	5,88
Routes de 1 <sup>ère</sup> classe	1,58	2,74	3,92	1,33	2,31	3,31	0,87	1,50	2,15	0,79	1,37	1,96
-- Vendredi 15-20 h	2,00	3,92	5,60	1,69	3,31	4,74	1,10	2,15	3,07	1,00	1,96	2,80

Le droit au tarif Euro 6 doit être justifié par un document du véhicule (certificat d'immatriculation du véhicule). Les normes de l'UE/EHS conformes à la classe d'émission Euro VI ou EEV doivent être clairement indiquées dans le document.

Pour tout complément d'information, veuillez consulter ce [site](#).

### Carte des routes à péages



Source : CESMAD Bohemia, novembre 2016